

TABLE RONDE /

Le fait religieux en Europe

LE FAIT RELIGIEUX EN EUROPE, COMMENT FONT LES VOISINS ?

De l'étranger, la France est régulièrement critiquée pour sa gestion jugée rigide des affaires religieuses. La notion de laïcité à la française est parfois mal comprise, au sein même de l'Europe : nature des relations entre les religions et l'État, expression de sa foi dans l'espace public, signes religieux ostensibles... Quelles sont les politiques menées par nos voisins européens sur ces questions ? Certains modèles apparaissent-ils plus vertueux que d'autres pour le vivre-ensemble ?

Valentine Zuber

Directrice d'études à l'École Pratique des Hautes Études (titulaire de la chaire « Religions et relations internationales »), spécialiste de l'histoire de la liberté religieuse en Europe, de la laïcité et des Droits de l'Homme. Elle est notamment l'auteure de *La Laïcité en débat. Au-delà des idées reçues* (Le Cavalier bleu, 2017) et de *La Laïcité en France et dans le monde* (La Documentation photographique, 2017).

**Caroline Sägerser**

Spécialiste du financement public des cultes, elle est chercheuse à l'Observatoire des religions et de la laïcité du Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité de l'Université libre de Bruxelles. Elle a notamment publié *Le prix de nos valeurs. Financer les cultes et la laïcité en Belgique* (2010).

**Yahya Pallavicini**

Imam à Milan, vice-président de la Communauté religieuse islamique italienne (Coreis) et président de l'Institut des Hautes Études Islamiques.

**Monsieur l'Ambassadeur
Gerhard Jandl**

Représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe, spécialiste des questions religieuses.

